

# BULLETIN DERNIÈRE HEURE!



---

**Dernière Heure | ARQ**

**Volume 3 no 63 – 22 juin 2021**

*Comité sur l'expertise, l'attraction et la rétention*

## **L'augmentation s'en vient!**

Les parties patronales et syndicales ne se sont pas entendues pour une recommandation commune relativement à la rémunération dans le cadre des travaux du comité relatif à l'expertise, l'attraction et la rétention à l'Agence du Revenu du Québec. Ainsi, une augmentation de 1,8 % sera versée au personnel professionnel de Revenu Québec à partir du 1er juillet prochain.

[Consultez le rapport du SPGQ sur l'expertise, l'attraction et la rétention à Revenu Québec.](#)

Le rapport final de la présidente indépendante ayant mené les travaux sur l'expertise, l'attraction et la rétention à Revenu Québec devrait être déposé sous peu.

Un versement rétroactif aura également lieu le 1er juillet 2021 pour les personnes professionnelles en poste à Revenu Québec entre le 31 mars 2020 et le 1er juillet 2021.

Les anciens employés recevront leur paiement à une date ultérieure.

---

[>> Consultez les archives de nos Bulletins Dernière Heure](#)

[Se désabonner des publications du SPGQ](#)

